



## Le site FO-EFS.org : une source d'informations

Depuis plusieurs années, FO-EFS a mis en place un site internet à destination des salariés de l'EFS, afin de leur donner un maximum d'informations utiles dans leur carrière professionnelle : [www.FO-EFS.org](http://www.FO-EFS.org)



The screenshot shows the FO-EFS.org website. At the top left is the FO EFS logo. The main header reads "Force Ouvrière : construire ensemble votre avenir". A navigation menu on the left lists: MENU, Actualité Nationale, Tracts Nationaux, Accords, Réunions CSEC, Réunions de négociations, Pourquoi se syndiquer ?, Intérêts des syndicats, Représentants des salariés, Vos représentants, and Besoin d'aide ?. The main content area is titled "Actualité Nationale" and features two articles. The first article is "Grève du Jeudi 30 mai", published on 27/05/2024, with a photo of a strike and text stating FO is the only union to have deposited a strike notice for Wednesday 31st at 8h. The second article is "Revendications FO de 2024", published on 24/05/2024, with a megaphone icon and text about negotiations for 2024. On the right side, there is a "FO : j'adhère !" button, a "Livret FO" section with a document icon and the text "Le résumé de vos droits" and "www.FO-EFS.org", and a "Dernier tract" section with a document icon and the text "FLASH-inFO".

### ACTUALITE NATIONALE :

En plus des tracts diffusés tous les mois sur vos boites mails, FO met également des informations sur l'actualité de l'EFS et du syndicat FO sur son site internet.

### TRACTS NATIONAUX :

Les tracts nationaux, Flash-inFO, vous sont transmis tous les mois. Vous pouvez les retrouver rapidement et facilement sur notre site internet.

### LES ACCORDS DE L'EFS :

Vous pouvez également y trouver l'ensemble des accords applicables au sein de notre établissement. Ces informations sont indispensables pour savoir si vos droits sont respectés. FO propose également un accès à la convention collective, compilée avec l'ensemble de ses avenants.

## REUNIONS CSE CENTRAL (CSEC) :

Régulièrement, des réunions CSEC sont organisées pour recueillir l'avis des élus sur différents projets de réorganisation avec la direction nationale. FO vous met à disposition l'ensemble des sujets débattus, avec les déclarations des élus FO et un résumé de la réunion. Vous pouvez à tout moment nous poser vos questions : [contact@fo-efs.org](mailto:contact@fo-efs.org)

## LES NEGOCIATIONS :

Pour FO, il est indispensable de vous tenir au courant des sujets en cours de discussion. Pour cela, les thématiques prévues à ces réunions de négociations sont sur notre site internet.

## LES ARTICLES SUR VOS DROITS :

Pour pouvoir mieux comprendre vos droits, nous mettons à votre disposition, en plus des accords de l'EFS, des articles sur des points précis de la réglementation du travail. Le but étant de vérifier l'application de vos droits et de nous remonter les problèmes. Nous sommes tous acteurs de l'amélioration de la situation au sein de notre établissement.

## LES RAISONS D'ADHÉRER À FO

Nos adhérents FO, contrairement à d'autres, sont les piliers de notre syndicat. Nous portons régulièrement à la direction nationale des propositions d'avenants basées sur vos remontées de problématiques rencontrées sur le terrain.

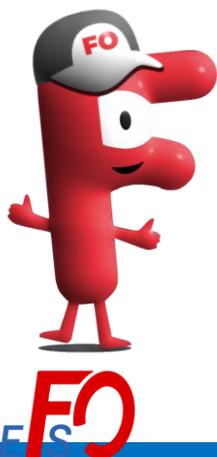
**Nos syndiqués FO sont informés en temps réel des avancées des négociations en cours, des projets nationaux et régionaux, et de l'actualité juridique. Ils peuvent, s'ils le souhaitent, apporter des modifications sur les accords en cours de relecture, et donner leur avis sur leur signature ou non.**

Nos adhérents FO se voient proposer tous les ans des formations spécifiques sur leur temps de travail. Ils peuvent ainsi monter en compétence, intégrer les instances représentatives du personnel et participer aux négociations avec la direction nationale.

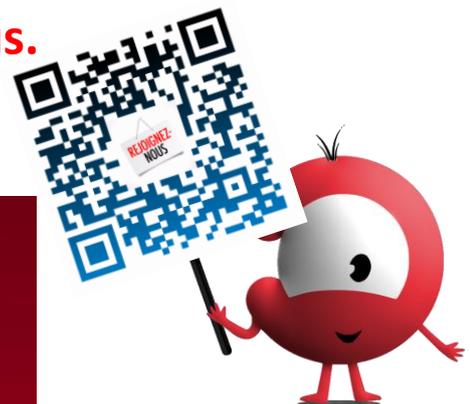
N'oubliez pas, votre cotisation syndicale est déductible des impôts.

**Il est important de nous rejoindre. Pour parvenir à améliorer vos conditions de travail, votre conciliation vie professionnelle et vie personnelle, tout en assurant une progression salariale en cohérence avec le marché du travail et l'inflation, il est indispensable que notre syndicat soit encore plus fort.**

**N'hésitez plus, rejoignez-nous.**



**“ADHÉRER À UN SYNDICAT,  
C'EST UN DROIT.  
FO, LE MEILLEUR CHOIX !”**



# Congés payés et arrêts maladies

Depuis le 23 avril dernier, les salariés en arrêt de travail non professionnel, ne perdent plus la totalité de leurs congés payés.

Le paramétrage des outils de l'EFS est opérationnel et les arrêts de travail survenus depuis le début d'année ont permis d'acquérir des congés payés. Pour les années antérieures à 2023, le syndicat FO met à votre disposition un courrier type à envoyer à votre DRH. Pour les syndiqués, un accompagnement supplémentaire est organisé. Contactez-nous : [contact@fo-efs.org](mailto:contact@fo-efs.org).



## Convention collective annotée par FO

Afin de faciliter la recherche d'informations dans la convention collective de l'EFS, **FO est le seul syndicat à vous en proposer une version compilée, comprenant les avenants et les avis d'interprétation dans un même document.**

C'est un outil indispensable pour tous les salariés de notre établissement. Vous y trouverez vos réponses, notamment sur les absences pour événements familiaux, vos droits à congés ...

**Vous le trouverez sur notre site internet :**

**<https://fo-efs.org/documents/accords/convention-collective-texte-complet.pdf>**



[www.FO-EFS.org](http://www.FO-EFS.org)

## Bonnes vacances

